



2026

CATALOGUE FORMATION



TABLE DES MATIÈRES

I. NOS ATELIERS COLLECTIFS

Préparer la soutenance

Préparation de la soutenance

4-5

Obtenir un travail

Rédiger un CV et une lettre de motivation percutants

6-7

Préparer et réussir son entretien d'embauche

8-9

II. NOS FORMATIONS COURTES :

Les habilitations électriques

Le Nouveau Système d'Immatriculation des véhicules - SIV

11-12

Le Nouveau SIV - Formation Avancée

13-14

Le Système d'Immatriculation des Véhicules

Le Nouveau Système d'Immatriculation des véhicules - SIV

15-16

Le Nouveau SIV - Formation Avancée

17-18

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Mise en place du DUERP dans l'artisanat

19-20

Mise en place du DUERP dans l'automobile

21-22

Mettre à jour le DUERP dans l'artisanat

23-24

Mettre à jour le DUERP dans l'automobile

25-26

Formation Incendie

Formation "Initiation Sécurité Incendie"

27-28

Initiation Sécurité Incendie - Intra Entreprise

29-30

Initiation Sécurité Incendie - Inter Entreprise

31-32

III. BILAN DE COMPÉTENCES :

Accompagnement au Bilan de Compétences 24H

34-35

IV. VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE) :

VAE Accompagnement renforcé

37-38



2026

NOS ATELIERS COLLECTIFS



ATELIER COLLECTIF - PRÉPARATION DE LA SOUTENANCE



DÉLAI D'ACCÈS :
4 SEMAINES

DURÉE :
14 HEURES

PRIX :
700€ HT*

FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
EN COURS

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
EN COURS

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2023

PROGRAMME DE LA FORMATION

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :

info@fpa_hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Prérequis :

Aucun

Pour qui :

- Toute personne en cours de reconversion
- Toute personne souhaitant actualiser son profil professionnel
- Atelier gratuit pour l'ensemble des apprenants de la FPA-HSE en cours auprès de notre centre de formation.

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa

Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIF DE LA FORMATION :

PRÉSENTER SON PROJET DEVANT UN PUBLIC D'EXPERT

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RESULTATS :

- Feuille de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Documents supports de formation projetés
- Exercices
- Exposés théoriques
- Études de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

ACCESSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un échange avec le référent handicap est nécessaire afin de définir les modalités pédagogiques à mettre en place.

En cas de problème, vous pouvez contacter le référent handicap au : 03.29.27.31.07

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

DUREUX Louisa



CONTENU DE LA FORMATION :



ATELIER COLLECTIF - RÉDIGER UN CV ET UNE LETTRE DE MOTIVATION PERCUTANTS

DÉLAI D'ACCÈS :
4 SEMAINES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
350€ HT*



FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
EN COURS

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
EN COURS

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2023

PROGRAMME DE LA FORMATION

Environ 50% des métiers d'aujourd'hui pourraient disparaître au cours des prochaines années. Le recrutement, comme notre mode de candidature, vont se transformer en profondeur. Un CV, en plus d'être un compte-rendu de notre expérience passée est aussi un contrat avec notre avenir. Rendre compte de ses expériences, montrer ses aspirations tout en se démarquant des autres candidats est l'objectif à atteindre. Le CV et la lettre de motivation, si elles sont liées, peuvent faire toute la différence.

Modalité d'accès :

Processus de préinscription

par mail :

info@fpa-hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Pour qui :

- Toute personne cours de reconversion
- Toute personne souhaitant actualiser son profil professionnel
- Atelier gratuit pour l'ensemble des apprenants de la FPA-HSE en cours auprès de notre centre de formation.

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa

Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 COMPRENDRE LES NOUVEAUX FORMATS D'UN CV POUR RÉALISER LE SIEN

2 RÉDIGER UNE LETTRE DE MOTIVATION COORDONNÉE

3 RENDRE SON PROFIL COHÉRENT AVEC LE NOUVELLES MÉTHODES DE RECRUTEMENT

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- Feuille de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

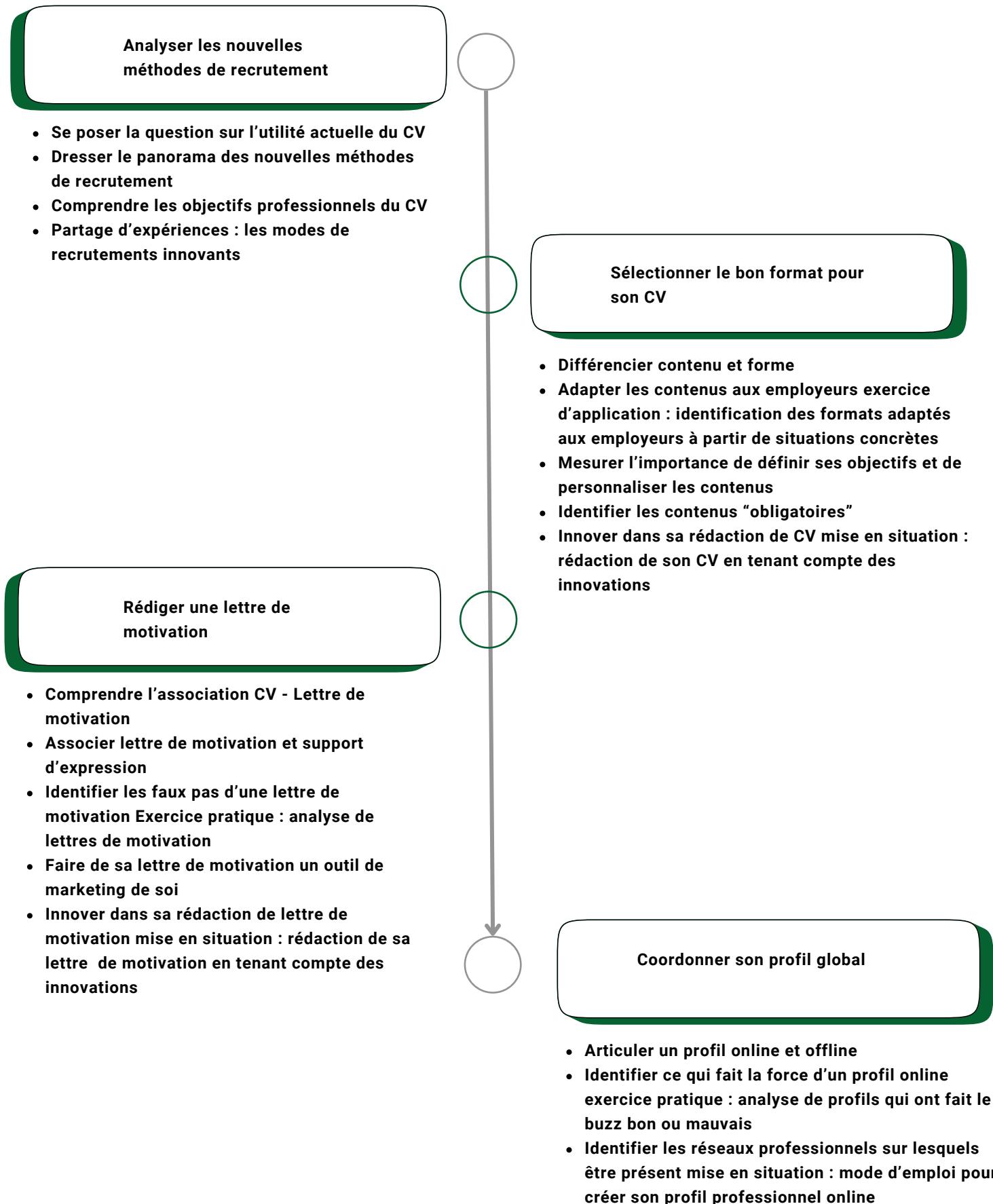
- Documents supports de formation projetés
- Exercices
- Exposés théoriques
- Études de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

ACCESSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un échange avec le référent handicap est nécessaire afin de définir les modalités pédagogiques à mettre en place.

En cas de problème, vous pouvez contacter le référent handicap au : 03.29.27.31.07

CONTENU DE LA FORMATION :



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

DUREUX Louisa

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

ATELIER COLLECTIF - PRÉPARER ET RÉUSSIR SON ENTRETIEN D'EMBAUCHE

DÉLAI D'ACCÈS :
4 SEMAINES

DURÉE :
14 HEURES

PRIX :
700€ HT*

FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
EN COURS

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
EN COURS

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2023

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation vous apprendra à présenter au mieux votre parcours professionnel grâce à différentes simulations d'entretiens. Elle vous permettra d'être plus à l'aise dans les échanges avec votre interlocuteur et de renforcer ainsi la confiance que vous avez en vous.

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :

info@fpa_hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Pour qui :

- Toute personne en phase de recherche d'emploi, qui souhaitent s'entraîner à l'exercice de l'entretien d'embauche
- Atelier gratuit pour l'ensemble des apprenants de la FPA-HSE en cours auprès de notre centre de formation.

Prérequis :

Aucun

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 PRÉSENTER AU MIEUX SON PARCOURS PROFESSIONNEL

2 PRÉPARER ET RÉUSSIR L'ENTRETIEN D'EMBAUCHE

3 ÊTRE À L'aise DANS LES ÉCHANGES AVEC LE RECRUTEUR

4 ARGUMENTER SUR SES CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCES

5 GÉRER LES ÉTAPES QUI SUIVENT L'ENTRETIEN

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- Feuille de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Travaux pratiques
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

ACCESSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un échange avec le référent handicap est nécessaire afin de définir les modalités pédagogiques à mettre en place.

En cas de problème, vous pouvez contacter le référent handicap au : 03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

DUREUX Louisa

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Documents supports de formation projetés
- Exercices
- Exposés théoriques
- Etudes de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

CONTENU DE LA FORMATION :





2026

NOS FORMATIONS COURTES



HABILITATION ÉLECTRIQUE VÉHICULE ÉLECTRIQUE OU HYBRIDE : OBTENEZ L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

B1L, B1VL, B2L, B2VL, BRL, BCL, BOL



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
14 HEURES (2 JOURS)

PRIX :
910€ HT / 1092€ TTC*

FORMATION :
PRÉSENTIEL

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
NÉANT

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
NÉANT

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation habilitation électrique véhicule électrique ou hybride d'une durée de deux jours, vous permettra d'obtenir l'habilitation électrique suivant la norme NF C18-550 (obligation légale de l'employeur).

Cette habilitation pour véhicule électrique concerne tout personnel étant amené à travailler à proximité de pièces nues sous tension. A l'issue du stage et d'une évaluation, un avis à la formation, mentionnant la réussite ou non du stagiaire à l'évaluation finale, est remis à chaque apprenant et, le cas échéant, le passeport de formation est mis à jour.

Prérequis :

- Socle de compétence de base
- Le stagiaire devra se munir de ses vêtements de travail et de chaussures de sécurité

Pour qui :

- Personnel chargé de faire exécuter des opérations d'entretien, de maintenance
- Salarié chargé d'exécuter des travaux et des mises en sécurité des véhicules électriques ou hybrides

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :
info@fpa-hse.fr
Ou via notre site internet :
<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>
Ou par téléphone :
03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 CONNAÎTRE LE RISQUE ÉLECTRIQUE D'UN SYSTÈME HYBRIDE ET SAVOIR S'EN PROTÉGER

2 APPLIQUER LES PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ LIÉES AUX TRAVAUX SUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

3 PRÉPARER L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RESULTATS :

- Évaluation des objectifs pédagogiques par un quiz amont / aval

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

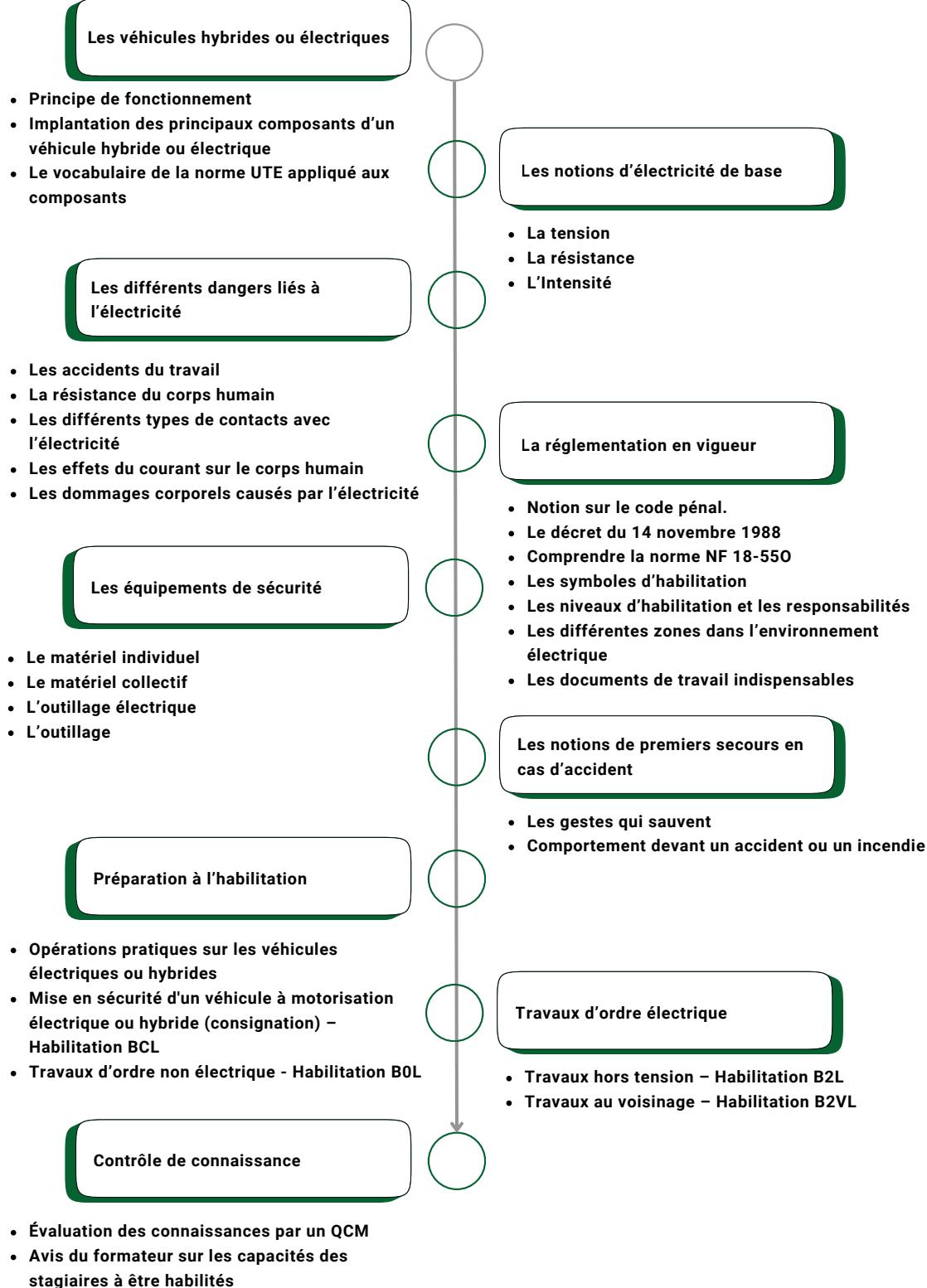
- Expositives, participatives et actives
- Travaux individuels et en sous-groupes

ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01



CONTENU DE LA FORMATION :



*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr.. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE - VÉHICULES HYBRIDES, ÉLECTRIQUES ET THERMIQUES



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
42 HEURES

PRIX :
2200€ HT / 2640 TTC*

FORMATION :
MIXTE

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
NÉANT

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
NÉANT

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

La norme NF C 18-550 s'applique aux véhicules et engins automobiles à motorisation : thermique, hybride, électrique ayant une source d'énergie électrique embarquée du domaine TBT et BT, au cours : des études, de la construction, de la maintenance, du dépannage, du remorquage et de la démolition.

Prérequis :

Posséder au moins un diplôme, titre ou certificat (dont CQP ou Socle de compétences CléA)

Pour qui :

- Technicien Automobile
- Technicien Expert Après-Vente Automobile
- Technicien après -vente

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :
info@fpa-hse.fr

Ou via notre site internet :
<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>
Ou par téléphone :
03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 DÉCOUVRIR LES COMPOSANTS UTILISÉS SUR DES VÉHICULES ÉLECTRIFIÉS

2 IDENTIFIER LES TECHNOLOGIES DES BATTERIES DE TRACTION ET LA RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIFIÉS.

3 CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES ANNEXES DES VÉHICULES ÉLECTRIFIÉS.

4 DÉCOUVRIR LES TECHNOLOGIES DES MACHINES ÉLECTRIQUES ET DE L'ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE.

5 IDENTIFIER LES RISQUES INHÉRENTS À L'EXÉCUTION D'OPÉRATIONS SUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES EN RÉFÉRENCE AUX PRESCRIPTIONS DE L'AFNOR C18-550

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RESULTATS :

- Évaluation des objectifs pédagogiques par un quiz amont / aval

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

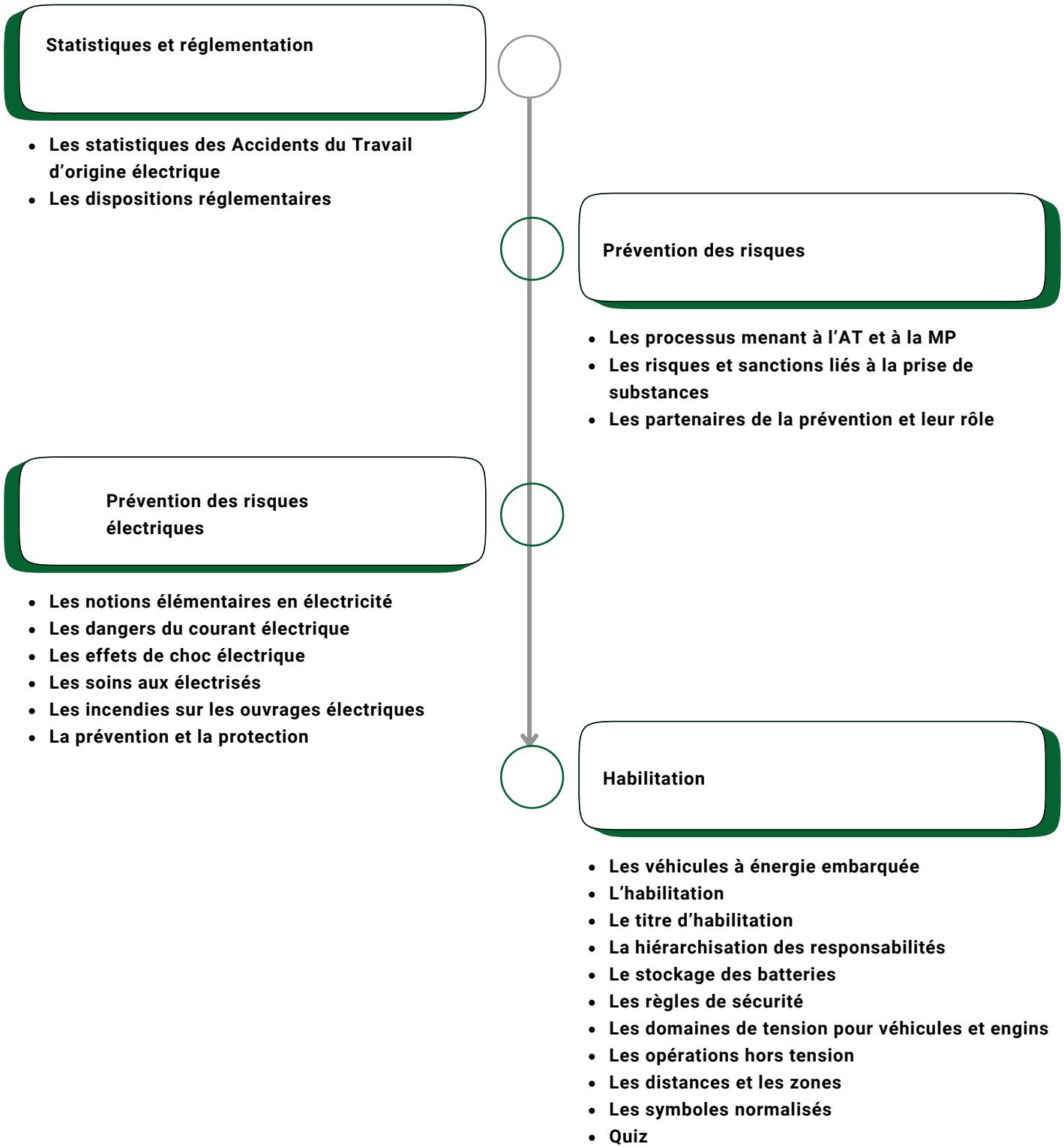
- Expositives, participatives et actives
- Travaux individuels et en sous-groupes

ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01



CONTENU DE LA FORMATION :



*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.

LE NOUVEAU SYSTÈME D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES - SIV



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
540€ TTC / 450€ HT*

FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
93%

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
100%

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée totale : 7h00 visioconférence sur une journée découpée ainsi :

Durée des cours e-learning : 4h30

Durée des exercices : 1h00

Durée du webinaire : 1h30

Prérequis :

Chaque apprenant doit disposer des équipements suivants pour suivre la formation dans de bonnes conditions :

- Un ordinateur (portable ou fixe) en bon état de fonctionnement,
- Une connexion Internet stable (fibre, ADSL ou 4G minimum),
- Un navigateur à jour (Chrome, Firefox, Safari ou Edge),
- Un casque audio avec micro ou des écouteurs,
- Une webcam fonctionnelle (obligatoire pour les classes virtuelles et les évaluations à distance),
- Une adresse e-mail active pour la communication avec l'équipe pédagogique.

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :
info@fpa_hse.fr

Ou via notre site internet :
<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>
Ou par téléphone :
03.29.27.31.07

Pour qui :

- Chef d'entreprise
- Secrétaire commerciale
- Responsable commerciaux et administratifs

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 IDENTIFIER LES CONSÉQUENCES LOGISTIQUES ET ORGANISATIONNELLES DU SYSTÈME D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES

2 APPRÉHENDER LES FONCTIONS DE L'APPLICATION SIV TANT POUR LES PROFESSIONNELS QUE POUR LES PARTICULIERS

3 COMPÉTENCE TECHNIQUE : LE PARTICIPANT SERA CAPABLE DE PROCÉDER AUX DIFFÉRENTS TYPES DE TÉLÉPROCÉDURES SUR LE SITE DE L'ANTS

4 COMPÉTENCE DE PILOTAGE ET DE SUIVI : LE PARTICIPANT SERA CAPABLE DE CONSERVER ET DE FOURNIR LE CAS ÉCHÉANT TOUS LES DOCUMENTS AFFERENTS AUX DIVERSES PROCÉDURES CRÉÉES SUR LE SITE DE L'ANTS

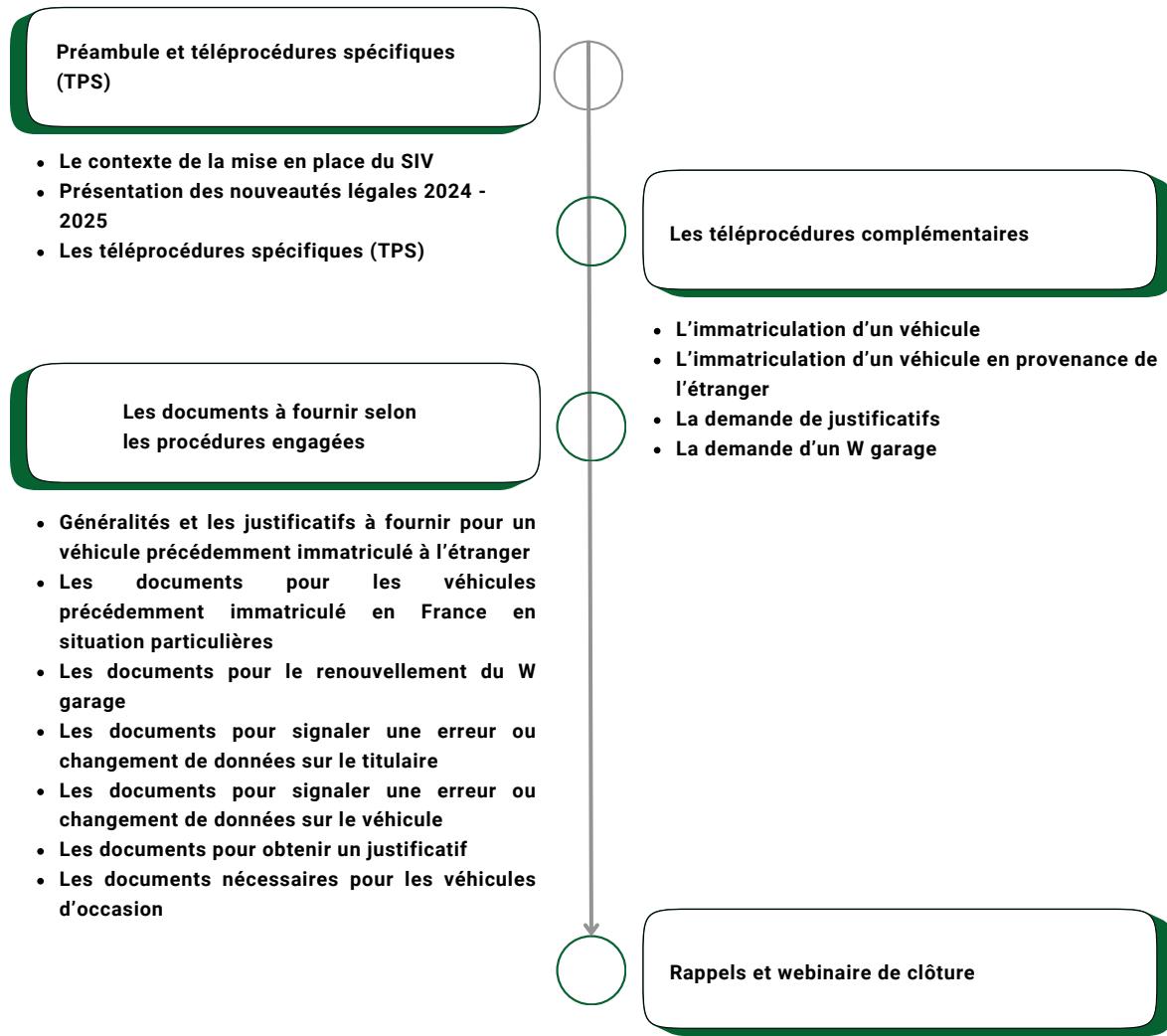
SUJET DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :**

- Emargement électronique
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Test de positionnement, mises en situation, quiz de validation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Durée de connexion des séquences e-learning
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES : ***

- Accueil des apprenants dans une salle virtuelle dédiée à la visioconférence
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets / Exercices d'application
- Quiz / Evaluations
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant la formation.

CONTENU DE LA FORMATION :



ACCESIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formatrice spécialisée dans le domaine de l'automobile depuis plus 20 ans et notamment sur le dossier du SIV sa création en 2009. DUREUX Louisa - ☎ 06.66.85.03.37 - louisa.dureux@fpa-hse-france.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.

LE NOUVEAU SIV - FORMATION AVANCÉE



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
540€ TTC / 450€ HT*

FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
96%

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
100%

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Durée totale : 7h00

Durée des cours e-learning : 4h30

Durée des exercices : 1h00

Durée du webinaire : 1h30

Formation SIV et ANTS tous les 2 ans ou à la demande de la Préfecture

Prérequis :

Aucun

Pour qui :

- Chef d'entreprise
- Secrétaire commerciale
- Responsable commerciaux et administratifs

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :

info@fpa-hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1

ADAPTATION DE LA FORMATION AU CONTEXTE, À L'ACTIVITÉ OU AUX BESOINS DE VOTRE ENTREPRISE

2

À LA FIN DE LA FORMATION, LES PARTICIPANTS SONT CAPABLES DE MAÎTRISER LES RÈGLES DE L'HABILITATION SIV ET D'AVOIR INTÉGRÉ LES NOUVEAUTÉS DU DOMAINES DES IMMATRICULATIONS POUR POURSUIVRE OU MENER LES ACTIONS CORRECTIVES ÉVENTUELLES DANS LEUR ACTIVITÉ

3

PRENDRE CONNAISSANCE DES MISES À JOUR ET NOUVEAUTÉS DU DOMAINES DES IMMATRICULATIONS, BÉNÉFICIER D'UNE REVUE COMPLÈTE DES RÈGLES D'HABILITATION ET DES BONNES PRATIQUES EN VUE DE POURSUIVRE OU DE MENER DES CORRECTIONS POUR SON ACTIVITÉ DANS LE RESPECT DE L'HABILITATION SIV REVUE DE LA CONSTITUTION DES DOSSIERS POUR SON COMPTE OU LE COMPTE D'UN CLIENT ASSURER UNE GESTION DOCUMENTAIRE SÉCURISÉE ET RESPECTANT LES RGPD ETRE CAPABLE D'ENREGISTRER ET DE SUIVRE UNE MAJORITÉ DES DÉMARCHE D'IMMATRICULATION DANS LE SIV ET L'ANTS

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- Durée de connexions des séquences e-learning
- Quiz de validation
- Forums de discussion

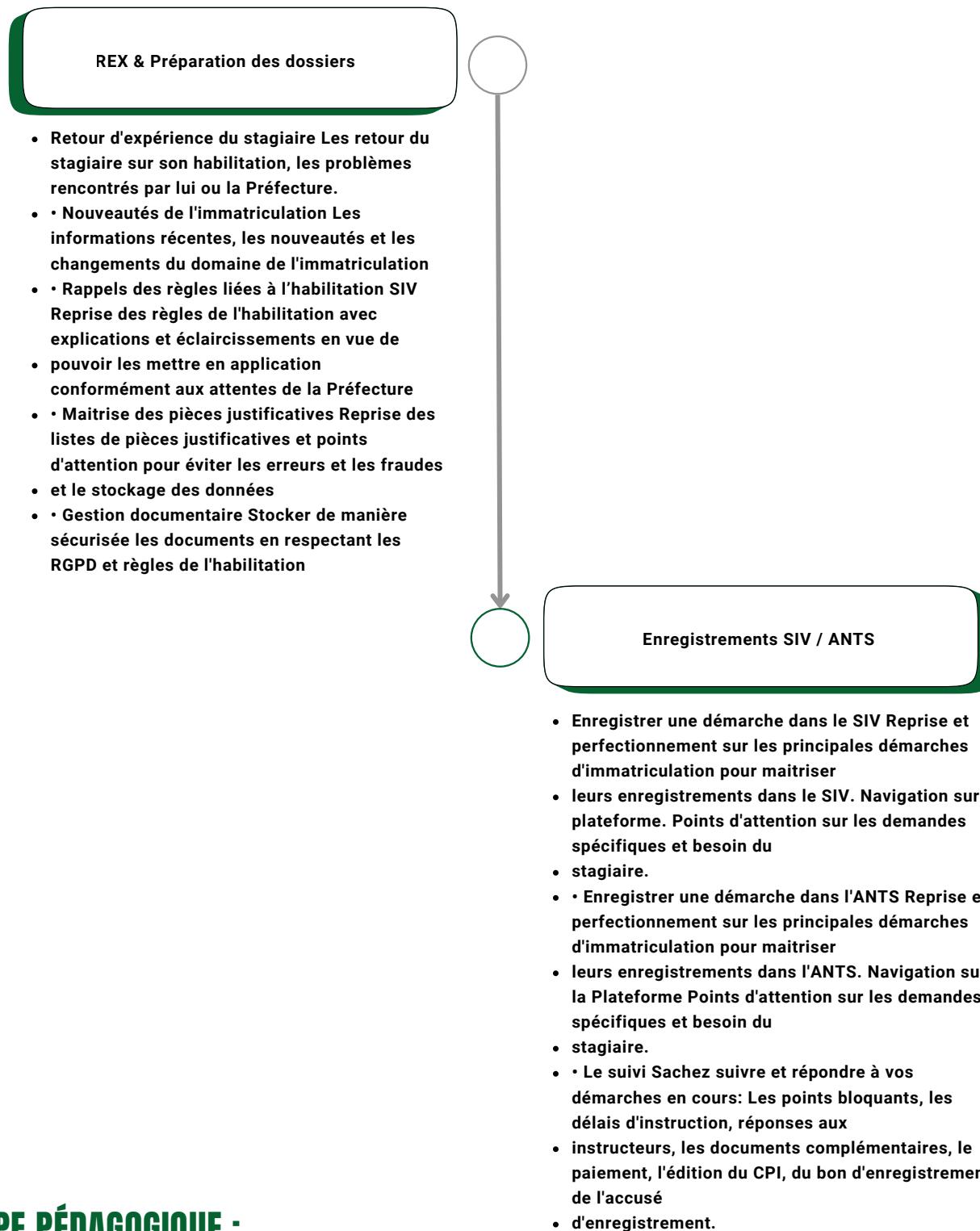
RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Module e-learning
- Webinaire
- Fiches pratiques
- Quiz

ACCESSIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

CONTENU DE LA FORMATION :



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formatrice spécialisée dans le domaine de l'automobile depuis plus 20 ans et notamment sur le dossier du SIV sa création en 2009.
DUREUX Louisa - ☎ 06.66.85.03.37 - louisa.dureux@fpa-hse-france.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.

MISE EN PLACE DU DUERP DANS L'ARTISANAT



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
540€ TTC / 450€ HT*

FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENTANTS

TAUX DE SATISFACTION :
96%

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
100%

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Prérequis :

Chaque apprenant doit disposer des équipements suivants pour suivre la formation dans de bonnes conditions :

- Un ordinateur (portable ou fixe) en bon état de fonctionnement,
- Une connexion Internet stable (fibre, ADSL ou 4G minimum),
- Un navigateur à jour (Chrome, Firefox, Safari ou Edge),
- Un casque audio avec micro ou des écouteurs,
- Une webcam fonctionnelle (obligatoire pour les classes virtuelles et les évaluations à distance),
- Une adresse e-mail active pour la communication avec l'équipe pédagogique.

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail : info@fpa-hse.fr

Ou via notre site internet : <https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Pour qui :

- Chef d'entreprise
- Membre du CHSCT

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 CRÉATION ET UTILISATION DU DOCUMENT UNIQUE

2 CONNAÎTRE LES OBLIGATIONS LÉGALES SUR LA PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL AINSI QUE LES PRINCIPES DES FICHES INDIVIDUELLES DE PRÉVENTIONS DES EXPOSITIONS ET DU C3P

3 UTILISER L'ENSEMBLE DES FONCTIONNALITÉS DU LOGICIEL DE GESTION DU DOCUMENT UNIQUE

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS : **

- Emargement électronique
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Test de positionnement, mises en situation, quiz de validation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Durée de connexion des séquences e-learning
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES : ***

- Accueil des apprenants dans une salle virtuelle dédiée à la visioconférence
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets / Exercices d'application
- Quiz / Evaluations
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant la formation.

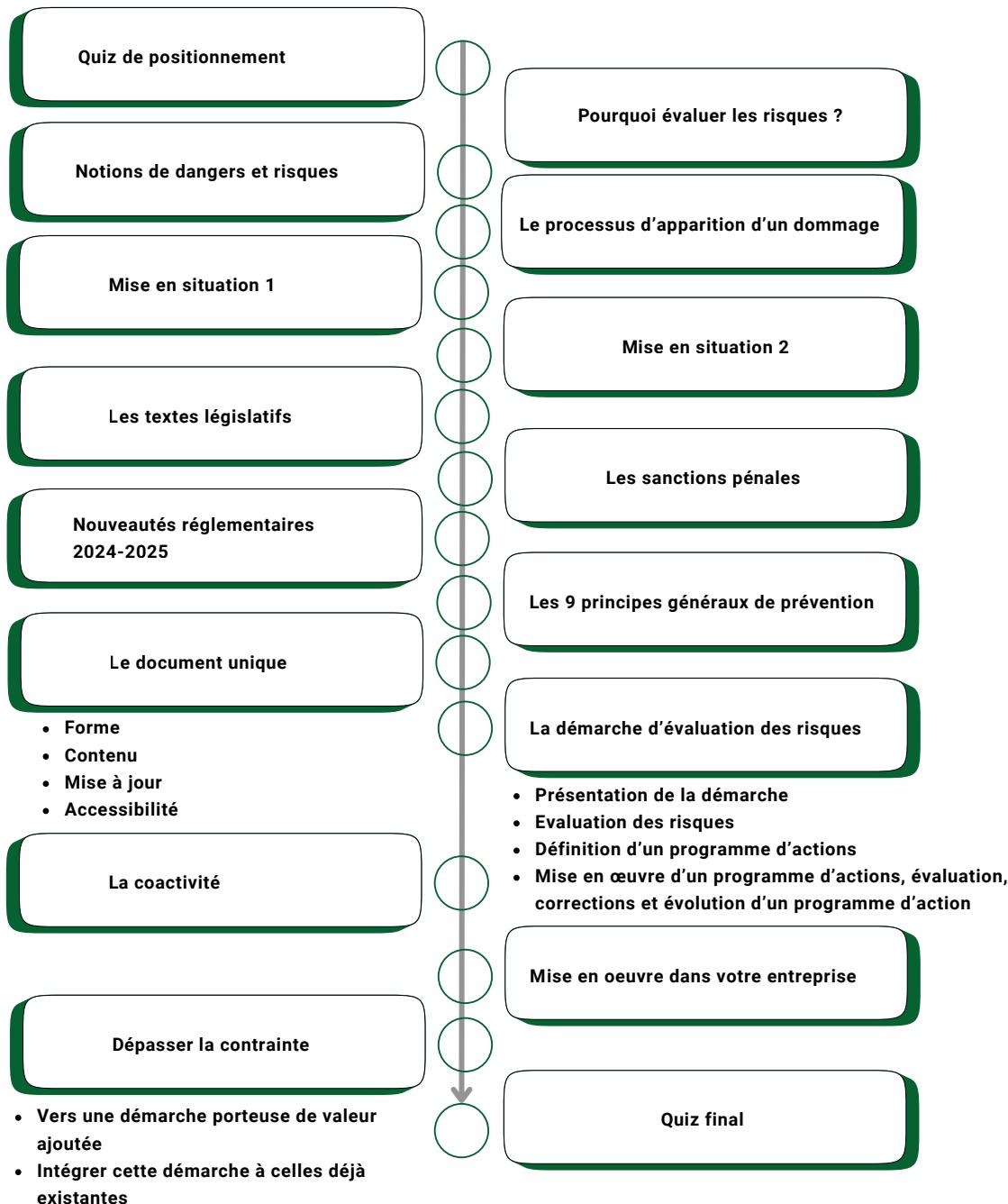
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formatrice spécialisée dans le domaine de l'automobile depuis plus 20 ans et notamment dans le domaine de la santé sécurité au travail (Responsable QSE, IPRP, Geste et Posture, Prap). DUREUX Louisa - [06.66.85.03.37](tel:0666850337) - louisa.dureux@fpa-hse-france.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

CONTENU DE LA FORMATION :



ACCESIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.

MISE EN PLACE DU DUERP DANS L'AUTOMOBILE



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
540€ TTC / 450€ HT*

FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENTANTS

TAUX DE SATISFACTION :
96%

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
100%

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Prérequis :

Chaque apprenant doit disposer des équipements suivants pour suivre la formation dans de bonnes conditions :

- Un ordinateur (portable ou fixe) en bon état de fonctionnement,
- Une connexion Internet stable (fibre, ADSL ou 4G minimum),
- Un navigateur à jour (Chrome, Firefox, Safari ou Edge),
- Un casque audio avec micro ou des écouteurs,
- Une webcam fonctionnelle (obligatoire pour les classes virtuelles et les évaluations à distance),
- Une adresse e-mail active pour la communication avec l'équipe pédagogique.

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail : info@fpa-hse.fr

Ou via notre site internet : <https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :
03.29.27.31.07

Pour qui :

- Chef d'entreprise
- Membre du CHSCT

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa

Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 CRÉATION ET UTILISATION DU DOCUMENT UNIQUE

2 CONNAÎTRE LES OBLIGATIONS LÉGALES SUR LA PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL AINSI QUE LES PRINCIPES DES FICHES INDIVIDUELLES DE PRÉVENTIONS DES EXPOSITIONS ET DU C3P

3 UTILISER L'ENSEMBLE DES FONCTIONNALITÉS DU LOGICIEL DE GESTION DU DOCUMENT UNIQUE

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS : **

- Emargement électronique
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Test de positionnement, mises en situation, quiz de validation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Durée de connexion des séquences e-learning
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES : ***

- Accueil des apprenants dans une salle virtuelle dédiée à la visioconférence
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets / Exercices d'application
- Quiz / Evaluations
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant la formation.

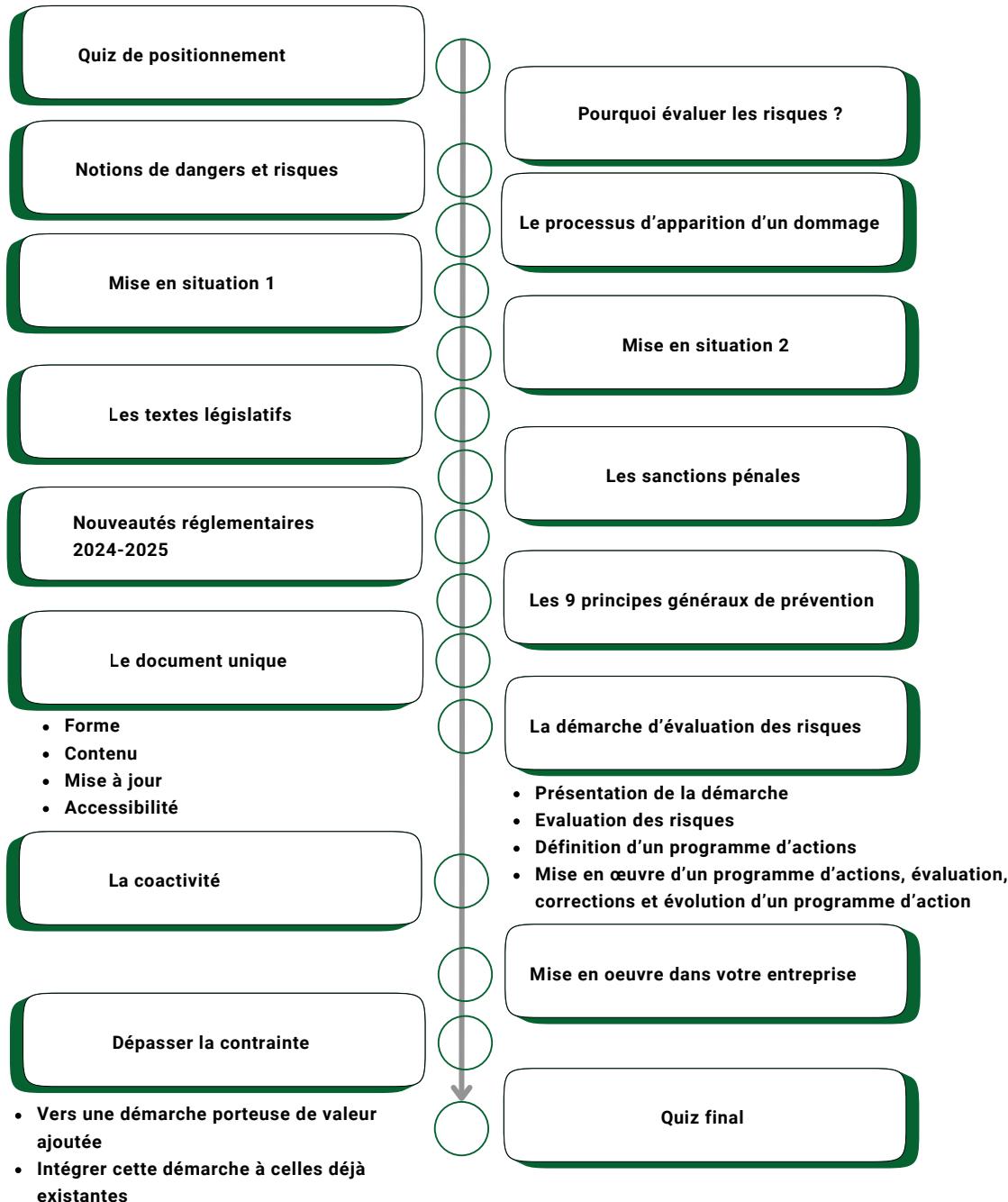
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formatrice spécialisée dans le domaine de l'automobile depuis plus 20 ans et notamment dans le domaine de la santé sécurité au travail (Responsable QSE, IPRP, Geste et Posture, Prap). DUREUX Louisa - [06.66.85.03.37](tel:0666850337) - louisa.dureux@fpa-hse-france.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

CONTENU DE LA FORMATION :



ACCESIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.

METTRE À JOUR LE DUERP DANS L'ARTISANAT



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
450€ HT*

FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS:
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'A 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
EN COURS

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
EN COURS

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Analyser les situations de travail dangereuses et les Accidents du Travail pour déployer des actions de prévention

Prérequis :

Aucun

Pour qui :

- Chef d'entreprise
- Encadrements membres du CHSCT

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :

info@fpa-hse.fr

Ou via notre site internet :
<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :
03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 IDENTIFIER LES SITUATIONS DE TRAVAIL DANGEREUSES

2 RÉALISER L'OBSERVATION ET L'ANALYSE DES SITUATIONS DE TRAVAIL DANGEREUSES

3 ANALYSER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

4 EVALUER LES RISQUES ET IDENTIFIER LES MESURES DE PRÉVENTION À DÉPLOYER

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- Durée de connexions des séquences e-learning
- Quiz de validation
- Forums de discussion
- Evaluation à chaque module
- Remise d'une attestation de fin de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

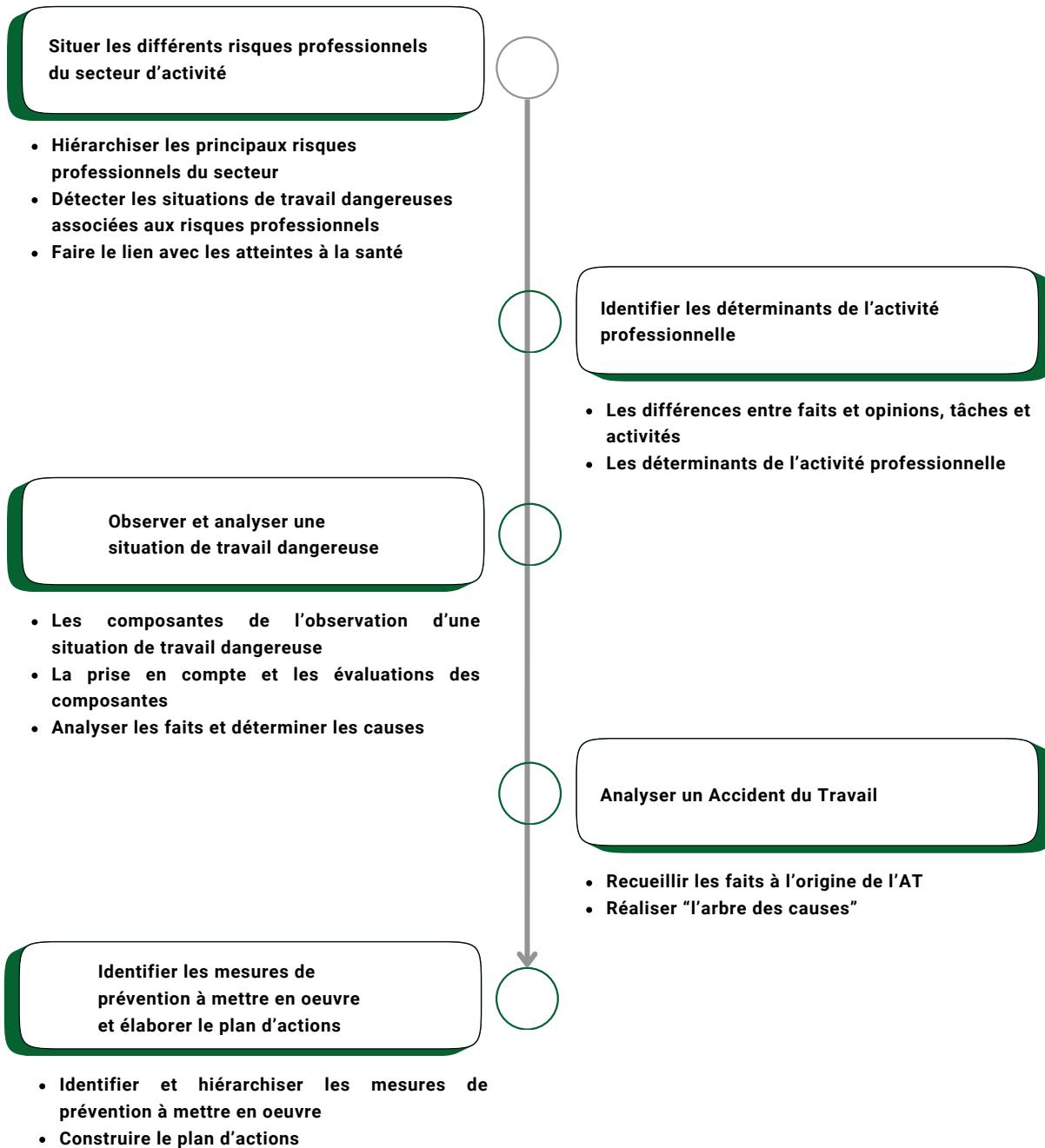
- Plateforme e-learning
- Quiz, vidéos, mots croisés, images animées
- Méthodes pédagogiques ludiques et dynamiques

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formatrice spécialisée dans le domaine de l'automobile depuis plus 20 ans et notamment dans le domaine de la santé sécurité au travail (Responsable QSE, IPRP, Geste et Posture, Prap). DUREUX Louisa - **T** 06.66.85.03.37 - louisa.dureux@fpa-hse-france.fr
Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

CONTENU DE LA FORMATION :



ACCESIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.

METTRE À JOUR LE DUERP DANS L'AUTOMOBILE



DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
450€ HT*

FORMATION :
À DISTANCE

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
JUSQU'À 8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
EN COURS

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
EN COURS

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Analyser les situations de travail dangereuses et les Accidents du Travail pour déployer des actions de prévention

Prérequis :

Aucun

Pour qui :

- Chef d'entreprise
- Encadrements membres du CHSCT

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :

info@fpa-hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 IDENTIFIER LES SITUATIONS DE TRAVAIL DANGEREUSES

2 RÉALISER L'OBSERVATION ET L'ANALYSE DES SITUATIONS DE TRAVAIL DANGEREUSES

3 ANALYSER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

4 EVALUER LES RISQUES ET IDENTIFIER LES MESURES DE PRÉVENTION À DÉPLOYER

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- Durée de connexion des séquences e-learning
- Quiz de validation
- Forums de discussion
- Evaluation à chaque module
- Remise d'une attestation de fin de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

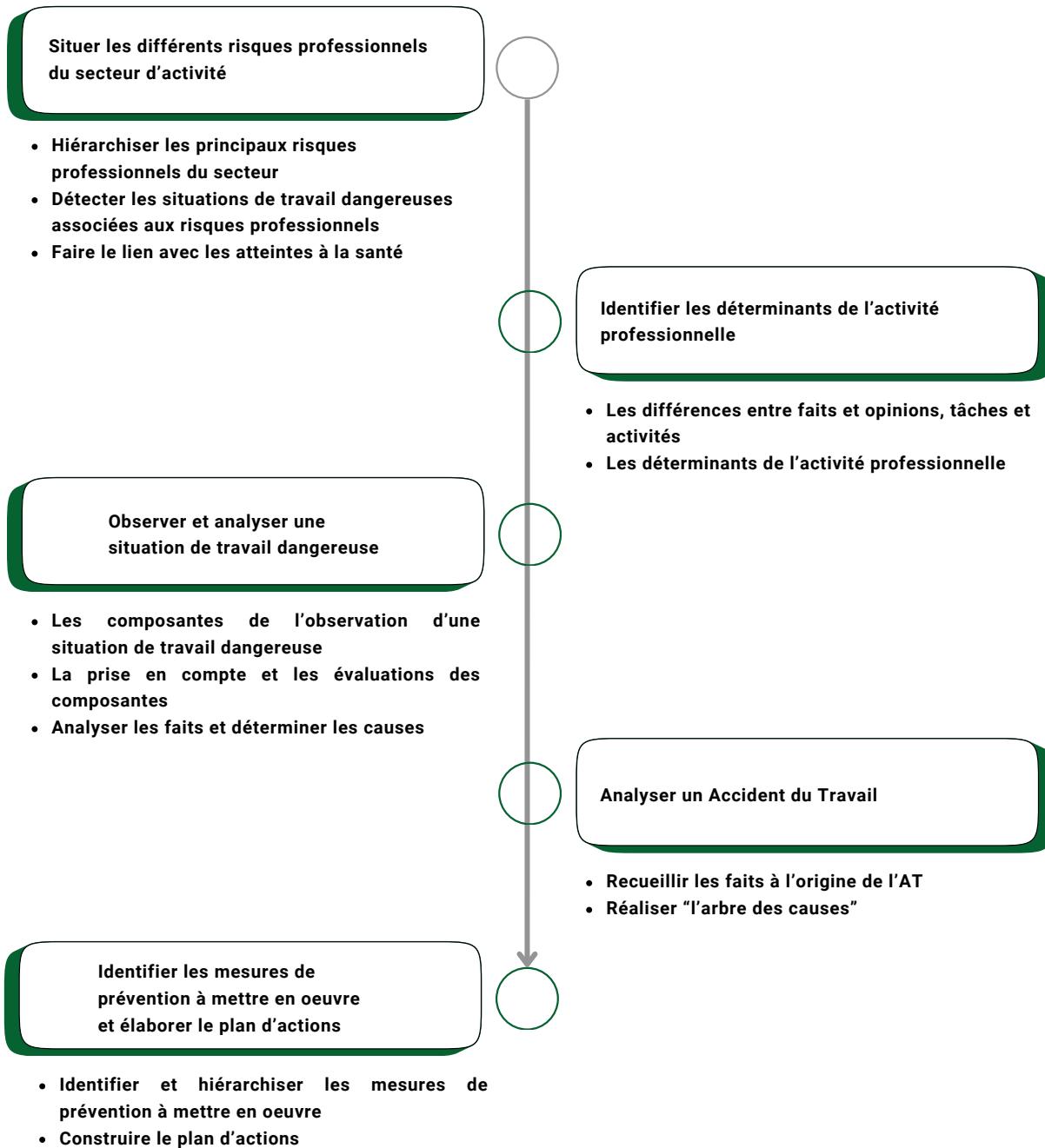
- Plateforme e-learning
- Quiz, vidéos, mots croisés, images animées
- Méthodes pédagogiques ludiques et dynamiques

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formatrice spécialisée dans le domaine de l'automobile depuis plus 20 ans et notamment dans le domaine de la santé sécurité au travail (Responsable QSE, IPRP, Geste et Posture, Prap). DUREUX Louisa - [06.66.85.03.37](tel:0666850337) - louisa.dureux@fpa-hse-france.fr
Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

CONTENU DE LA FORMATION :



ACCESIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.

FORMATION “SÉCURITÉ INCENDIE - INITIATION”



DÉLAI D'ACCÈS :
48 HEURES

DURÉE :
2 HEURES

FORMATION :
PRÉSENTIELLE

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

TAUX DE SATISFACTION :
100%

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
100%

FORMATION À PARTIR DE :
2 APPRENTANTS

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Prérequis :

Formation ouverte sans prérequis de niveau.

Pour qui :

- Tous les salariés

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :

info@fpa-hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1

LA FORMATION INITIATION SÉCURITÉ INCENDIE A POUR OBJECTIF DE PRÉPARER LE PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT À INTERVENIR FACE À UN DÉBUT D'INCENDIE EN UTILISANT LES MOYENS DE PREMIÈRE INTERVENTION

2

A ÉVACUER LE PERSONNEL LORS D'UN DÉBUT D'INCENDIE

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RESULTATS : **

- Emargement électronique
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Test de positionnement, mises en situation, quiz de validation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Durée de connexion des séquences e-learning
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES : ***

- Accueil des apprenants dans une salle virtuelle dédiée à la visioconférence
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets / Exercices d'application
- Quiz / Evaluations
- Mise à disposition en ligne de documents supports pendant la formation.

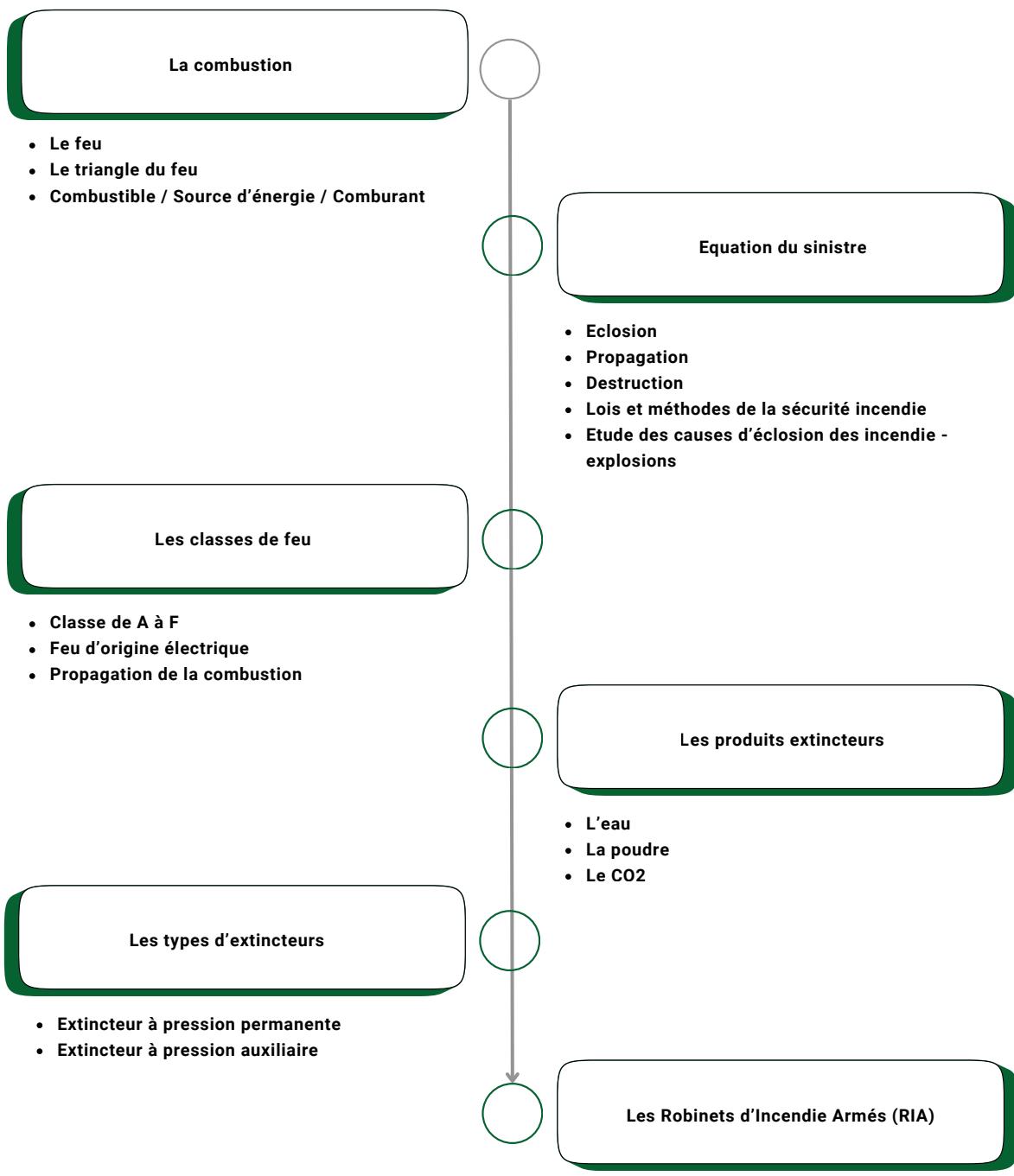
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formateur spécialisé dans le domaine de l'automobile depuis plus de 10 ans et notamment dans le domaine de la sécurité travail (Contrôleur VGP pour l'installation électrique, incendie et le levage, Formateur SST, Formateur PRAP, habilitation électrique et CAP AVAE). DUREUX Frédéric - ☎ 06.18.30.36.01 - info@fpa-hse.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

CONTENU DE LA FORMATION :



ACCESIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.

FORMATION “SÉCURITÉ INCENDIE - PERFECTIONNEMENT”

DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
450€ / PERS HT
540€ / PERS TTC *

FORMATION :
MIXTE - INTRA

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

FORMATION À PARTIR DE :
3 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
100%

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
100%

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation “Sécurité Incendie - Perfectionnement”

Pour qui :

- Tous les salariés

Prérequis :

- Un support (ordinateur, tablette, smartphone)
- Une connexion internet

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :
info@fpa_hse.fr

Ou via notre site internet :
<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :
03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa
Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1

LA FORMATION INITIATION SÉCURITÉ INCENDIE A POUR OBJECTIF DE PRÉPARER LE PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT À INTERVENIR FACE À UN DÉBUT D'INCENDIE EN UTILISANT LES MOYENS DE PREMIÈRE INTERVENTION

2

A ÉVACUER LE PERSONNEL LORS D'UN DÉBUT D'INCENDIE

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- Feuille de présence
- Questions orales ou écrites (QCM) / Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Apport théorique sur PowerPoint avec photos
- Démonstration par le formateur
- Exercice pratique sur bac à feu
- Différents types d'extincteurs

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

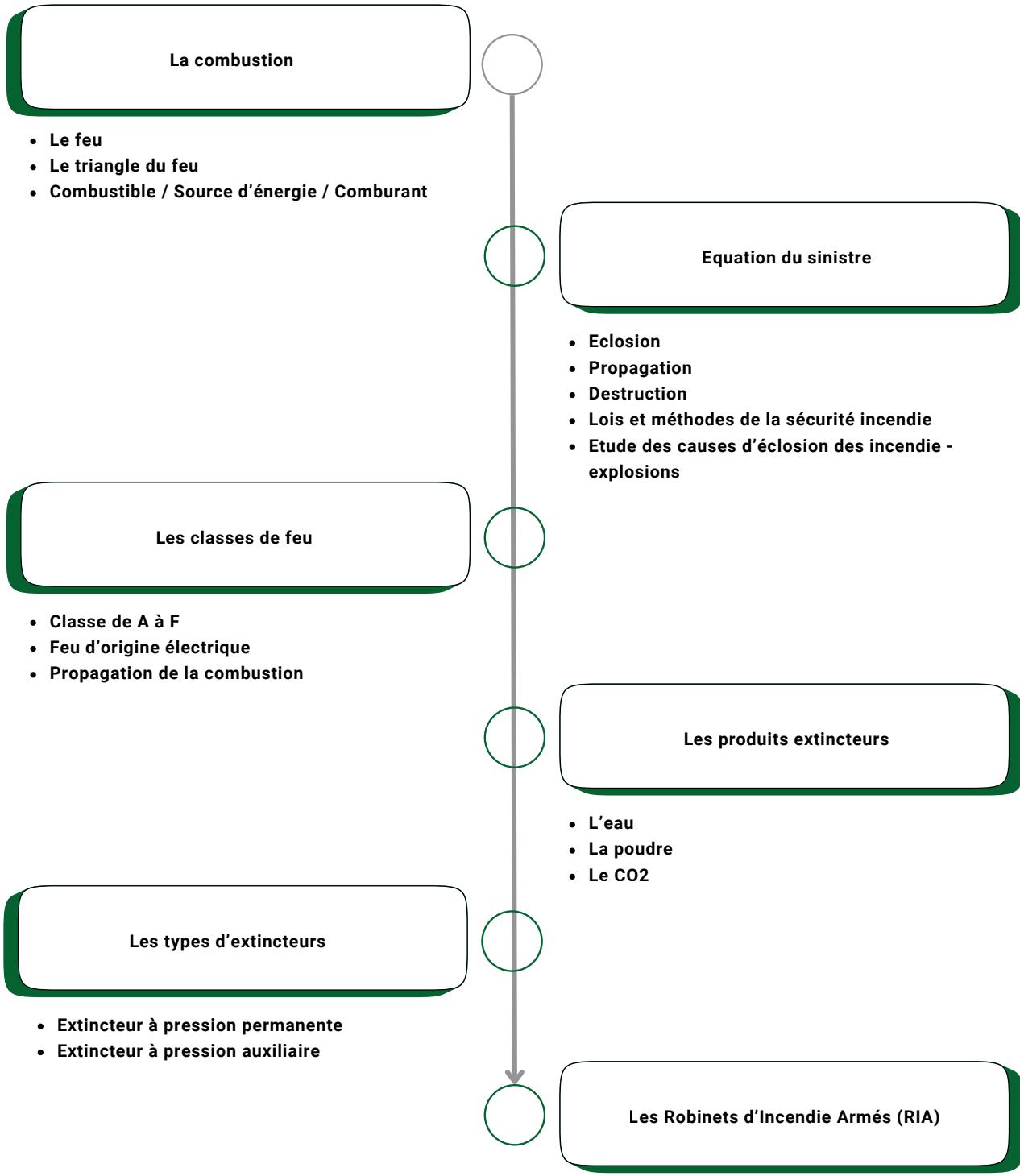
Formateur spécialisé dans le domaine de l'automobile depuis plus de 10 ans et notamment dans le domaine de la sécurité travail (Contrôleur VGP pour l'installation électrique, incendie et le levage, Formateur SST, Formateur PRAP, habilitation électrique et CAP AVAE). DUREUX Frédéric - ☎ 06.18.30.36.01 - info@fpa-hse.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables-rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.



CONTENU DE LA FORMATION :



ACCESIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.

FORMATION “SÉCURITÉ INCENDIE - PERFECTIONNEMENT”

DÉLAI D'ACCÈS :
72 HEURES

DURÉE :
7 HEURES

PRIX :
450€ / PERS HT
540€ / PERS TTC *

FORMATION :
MIXTE - INTER

PARCOURS :
NON-DIPLOMANT

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
8 APPRENANTS

TAUX DE SATISFACTION :
100%

TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :
100%

TAUX D'ABANDON :
NÉANT

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2024

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation “Sécurité Incendie - Perfectionnement”

Pour qui :

- Tous les salariés

Prérequis :

- Un support (ordinateur, tablette, smartphone)
- Une connexion internet

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail :

info@fpa-hse.fr

Ou via notre site internet :

<https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :

03.29.27.31.07

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1

LA FORMATION INITIATION SÉCURITÉ INCENDIE A POUR OBJECTIF DE PRÉPARER LE PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT À INTERVENIR FACE À UN DÉBUT D'INCENDIE EN UTILISANT LES MOYENS DE PREMIÈRE INTERVENTION

2

A ÉVACUER LE PERSONNEL LORS D'UN DÉBUT D'INCENDIE

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RESULTATS :

- Feuille de présence
- Questions orales ou écrites (QCM) / Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Apport théorique sur PowerPoint avec photos
- Démonstration par le formateur
- Exercice pratique sur bac à feu
- Différents types d'extincteurs

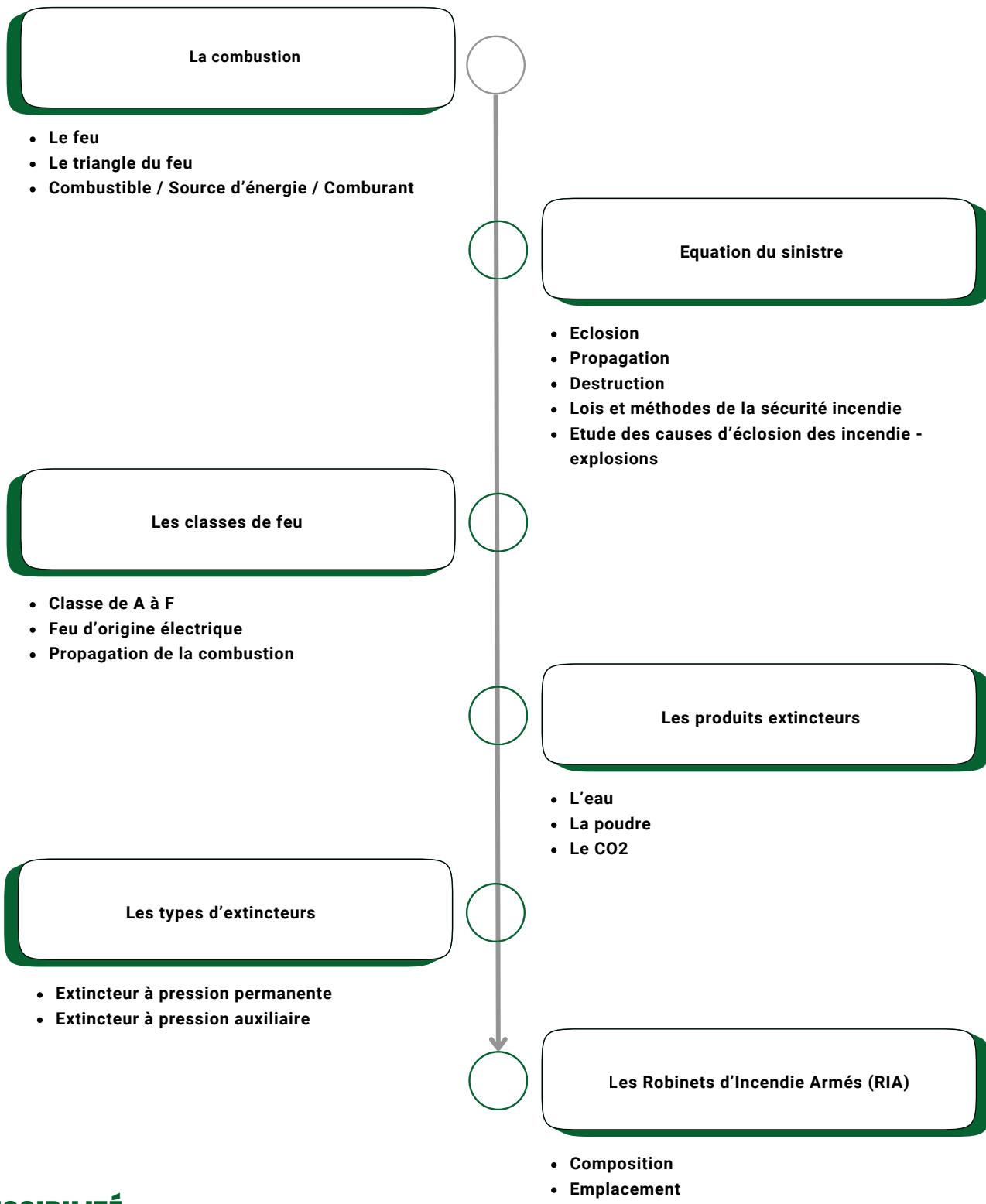
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Formateur spécialisé dans le domaine de l'automobile depuis plus de 10 ans et notamment dans le domaine de la sécurité travail (Contrôleur VGP pour l'installation électrique, incendie et le levage, Formateur SST, Formateur PRAP, habilitation électrique et CAP AVAE). DUREUX Frédéric - ☎ 06.18.30.36.01 - info@fpa-hse.fr

Une équipe pédagogique à l'écoute des apprenants, assure :

- Un accompagnement personnalisé pour lever les freins et permettre le bien être en formation;
- Des conseils et une orientation de l'apprenant selon ses problématiques;
- Un tutorat individualisé pour favoriser la réussite de tous;
- Des rencontres régulières avec des intervenants professionnels (entretiens, tables rondes, visites d'entreprises, stages) rendent possible l'échange de pratiques;
- Une coopération entre les partenaires professionnels, les acteurs territoriaux et les entreprises du secteur favorise l'accès à la formation et à l'emploi;
- Une prise en compte des retours stagiaires pendant et après la formation contribue à l'évolution du centre de formation.

CONTENU DE LA FORMATION :



ACCESIBILITÉ :

Nos formations à distance sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations possibles. Les supports sont transmis dans des formats numériques accessibles (PDF lisibles par lecteur d'écran, police sans empattement, contraste adapté). Les vidéos sont sous-titrées sur demande. La plateforme utilisée (Zoom, Teams, ou autre) permet l'affichage en plein écran, l'utilisation de sous-titrage automatique et l'accès via lecteur d'écran. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque situation individuelle et proposer des aménagements (temps supplémentaire, reformulation des consignes, assistance technique, etc.). Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : DUREUX Frédéric - info@fpa-hse.fr - 06.18.30.36.01

*Tarifs préférentiels adhérents FNA Alsace-Lorraine

** Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats. Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, tout candidat à la formation dispose d'un droit de recours en cas de contestation des conditions ou des résultats de l'évaluation. Une procédure de recours est mise à disposition sur simple demande auprès du référent pédagogique DUREUX Louisa 06.66.85.03.37 louisa.dureux@fpa-hse-france.fr. Le recours doit être formulé par écrit (mail ou courrier) dans un délai de 15 jours après la notification des résultats.

*** Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, nous vous invitons à nous contacter par mail : info@fpa-hse.fr

À réception de votre réclamation, FPA-HSE France revient vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés et vous tient informés des actions complémentaires mises en œuvre.



2026

BILAN DE COMPÉTENCES



ACCOMPAGNEMENT AU BILAN DE COMPÉTENCES 24H



DÉLAI D'ACCÈS : 14 JOURS DURÉE : 24 HEURES ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

DUREUX LOUISA

FORMATION : À DISTANCE PARCOURS : NON-DIPLÔMANT PRIX : 1900€ TTC*

TAUX DE SATISFACTION : EN COURS TAUX D'ABANDON : EN COURS

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2023

POURQUOI FAIRE UN BILAN DE COMPÉTENCES ?

Vous souhaitez :

- Changer de poste
- Faire un point sur vos compétences avant de créer votre entreprise
- Changer de voie professionnelle avec un projet précis
- Faire évoluer votre carrière et /ou changer de poste
- Vérifier une idée de projet (précis ou non)
- Trouver une nouvelle activité suite à un épuisement professionnel (burn out)

Pour toutes ces raisons vous pouvez demander à faire un bilan de compétences. Cet accompagnement est au tarif de 1900 € TTC pour un financement à titre personnel ou au titre de la formation continue.

Prérequis :

Condition d'entrée : un entretien préalable (gratuit) est nécessaire avant de démarrer le bilan : il permet de valider votre démarche et d'élaborer un programme pédagogique adapté à vos besoins.

Pour qui :

- Le bilan s'adresse à toute personne souhaitant faire le point sur son évolution professionnelle, il n'y a pas de prérequis pour en bénéficier.
- Ouverts à tous les professionnels en activité (ou inactivité) qui souhaitent faire le point sur leur carrière ou souhaitent se réorienter.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- 1 FAIRE LE POINT SUR VOS COMPÉTENCES TECHNIQUES ET COMPORTEMENTALES
- 2 IDENTIFIER VOS FORCES ET VOS CRAINTES FACE AU CHANGEMENT
- 3 DÉVELOPPER UNE VISION CLAIRE D'UN PROJET PROFESSIONNEL QUI A TOUTES LES CHANCES DE RÉUSSIR
- 4 CONSTRUIRE VOTRE STRATÉGIE D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE EN COHÉRENCE AVEC VOS VALEURS ET VOS BESOINS

Modalités de certification :

Résultats attendus à l'issue de la formation :

Le bilan de compétences se conclut par la co-rédaction d'une synthèse décrivant vos projets avec ses atouts, ses freins et le plan d'action à mettre en place.

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail : info@fpa_hse.fr

Ou via notre site internet : <https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>

Ou par téléphone :
03.29.27.31.07

CONTENU DE LA FORMATION :

PHASE EXPLORATOIRE :

1. Confirmer l'engagement de votre démarche.
2. Analyser votre demande et vos objectifs.
3. Elaborer un programme personnalisé et adapté à votre situation.

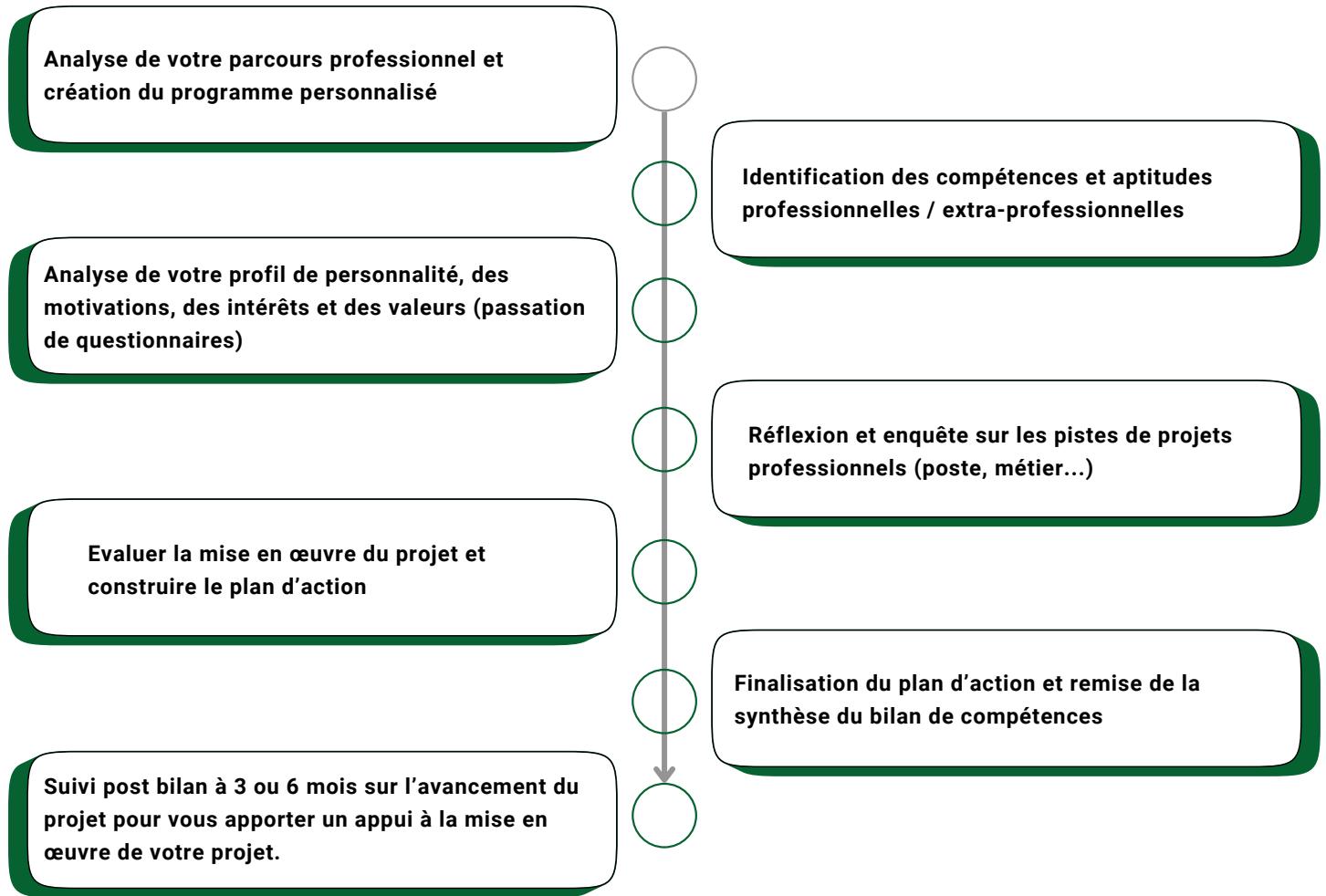
PHASES D'INVESTIGATION :

1. Explorer des voies d'évolution professionnelle possibles.
2. Analyser vos compétences liées aux savoirs, savoir-faire et savoir-être, définir et étudier la faisabilité du projet souhaité.
3. Élaborer votre plan d'action étape par étape.

PHASE DE CONCLUSION :

1. Finaliser votre plan d'action : recenser les conditions et les moyens à mettre en œuvre pour la concrétisation de votre projet professionnel ainsi que les grandes étapes pour y parvenir.
2. Remise en main propre du document de synthèse de votre bilan de compétence.





RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Vous serez accompagné par votre coach spécialisé, tous les échanges se font en entretien individuel pour répondre à vos besoins
- Nous utilisons différents supports pour vous accompagner : portefeuille de compétences, questionnaires de personnalité, de motivations, intérêts professionnels et un document de synthèse complet vous sera remis à l'issue du bilan,
- Classes virtuelles collectives : entraînement aux entretiens d'embauche, création CV et lettre de motivation,
- Des fiches de synthèses résument chaque session et rythment le déroulement de votre bilan de compétences.

ACCESIBILITÉ :

La prestation du bilan de compétences se déroule à distance, tous les échanges se font en visio-conférence, par mail ou par téléphone; il est donc indispensable d'avoir accès à une connexion internet stable ainsi qu'à un ordinateur.

Nous prenons en compte les contraintes liées à différents types de handicaps pour la réalisation du bilan de compétences à distance. En cas de problème, vous pouvez contacter le référent handicap au : 03.29.27.31.07

Après un rendez-vous préalable pour analyser vos besoins et construire votre parcours personnalisé, nous vous transmettons un devis. Dès l'acceptation de celui-ci, nous pouvons démarrer sous un délai de 14 jours. Vous recevrez par mail une convocation ainsi qu'un livret d'accueil pour votre bilan de compétences.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS :

- 1** ÉMARGEMENT NUMÉRIQUE
- 2** ÉVALUATION ORALES ET ÉCRITES
- 3** MISES EN SITUATION
- 4** FORMULAIRES D'ÉVALUATION DE LA PRESTATION
- 5** CERTIFICAT DE RÉALISATION DE LA PRESTATION



2026

VAE



DÉLAI D'ACCÈS :	DURÉE :	ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :
20 JOURS	24 HEURES	DUREUX LOUISA / DUREUX FRÉDÉRIC
FORMATION :	PARCOURS :	PRIX :
À DISTANCE	DIPLÔMANT	1900€ TTC*
TAUX DE SATISFACTION :	TAUX DE RÉUSSITE GLOBALE :	TAUX D'INSERTION DANS LE MÉTIER :
EN COURS	EN COURS	EN COURS
TAUX D'ABANDON :	TAUX DE RÉUSSITE PARTIELLE :	TAUX D'INSERTION DANS L'EMPLOI :
EN COURS	EN COURS	EN COURS

L'ensemble des indicateurs de performance se réfèrent aux sessions 2023

PROGRAMME DE LA FORMATION

Appui renforcé et individualisé aux différentes étapes du parcours VAE :

Le calendrier est défini en fonction de vos besoins, des dates définies par les certificateurs et de la certification choisie ou des blocs de compétences choisies.

Prérequis :

Aucun

Pour qui :

- Tout public ayant besoin d'un appui renforcé individualisé,
- Personne rencontrant des difficultés dans la mise en œuvre du parcours VAE.

Modalité d'accès :

Processus de préinscription par mail : info@fpa_hse.fr
 Ou via notre site internet : <https://cfa-fpa-hse.fr/contactez-nous/>
 Ou par téléphone : 03.29.27.31.07

Financement :

- OPCO
- Autofinancement

Contacts :

Pôle Direction : Le bureau de l'association de gestion du CFA FPA-HSE FRANCE. Le Président est élu pour un mandat de 3 ans.

Pôle Administratif : Responsable - BONNET Margot

Pôle Comptabilité : Responsable - DUREUX Louisa

Comptable - DUREUX Sarah

Pôle Pédagogique : Responsable - DUREUX Louisa

Pôle Qualité : Responsable - SABATIER Margaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

1 VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE LA DÉMARCHE EN FONCTION DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.

2 LEVER LES FREINS PÉRIPHÉRIQUES À L'ACCOMPAGNEMENT AU LIVRET 2.

3 MAINTENIR VOTRE ENGAGEMENT DANS LA DÉMARCHE DE VAE.

Modalité d'accès :

Modalités d'obtention :

- Délivrance d'une attestation

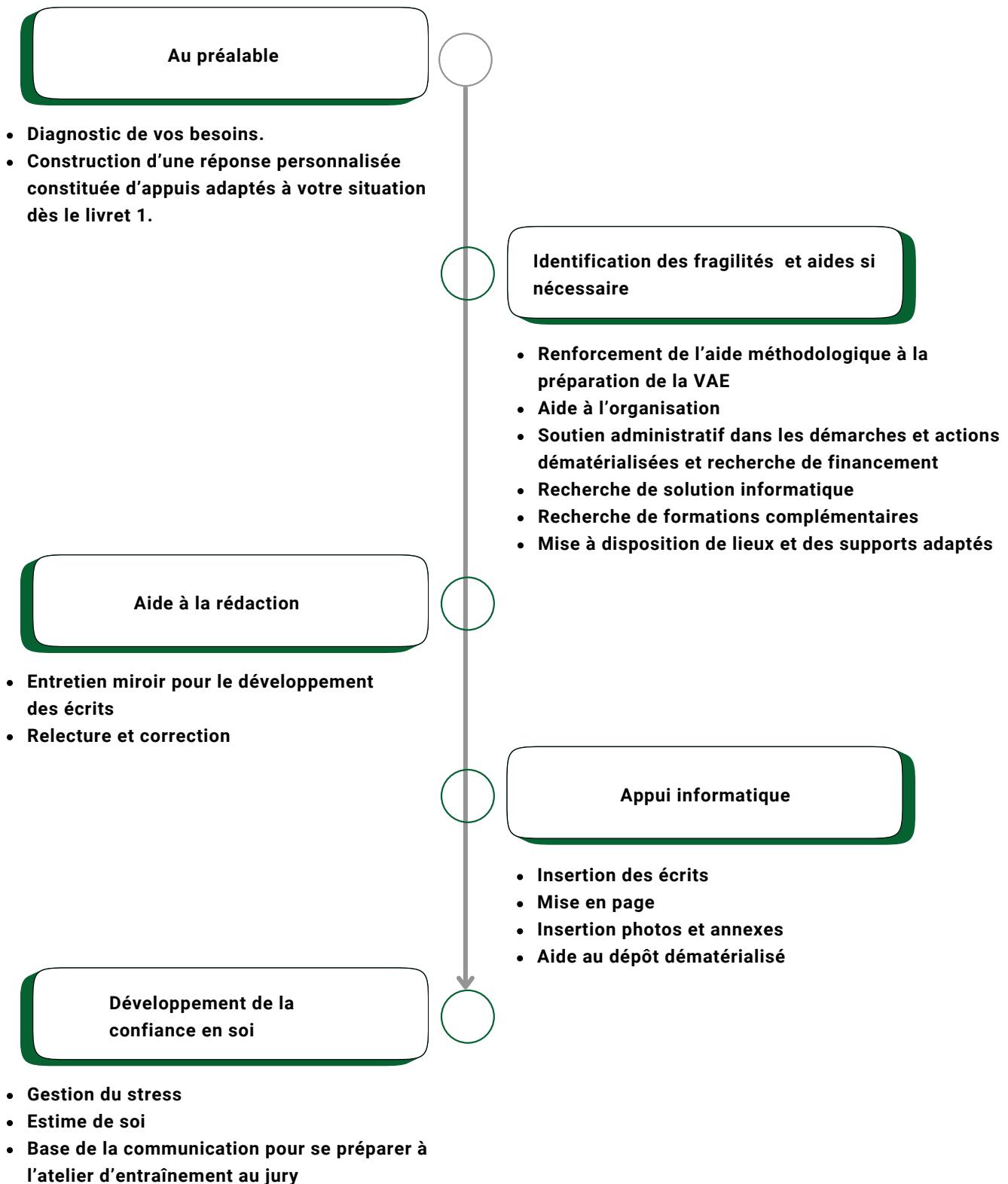
Détails sur la certification :

- Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : non.

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

- Accueil de l'apprenant
- Documents supports
- Classes virtuelles collectives proposées : à la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, entraînement à l'entretien d'embauche, aide à la rédaction du livret 2, présentation de l'oral du jury
- Le plan, la trame des livrets et des exemples de questions du jury seront fournis
- En fin d'accompagnement, un temps de relecture et de révision des livrets est prévu.

CONTENU DE LA FORMATION :



ACCESIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un échange avec le référent handicap est nécessaire afin de définir les modalités pédagogiques à mettre en place.

En cas de problème, vous pouvez contacter le référent handicap au : 03.29.27.31.07